



NEWSLETTE

MAI 2024

Chatbot Rebecca



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Mes nouvelles connaissances RH et indemnitaires

Mes nouvelles connaissances RH ...

Ce mois-ci, je poursuis la mise à jour de mes connaissances réglementaires sur le **personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires** (décret n° 2021-1645). Vous pouvez désormais m'interroger sur le **congé de paternité et d'accueil de l'enfant** auquel ils sont éligibles.

... et indemnitaires

Deux indemnités sont mise à jour.

- Arrivée imminente de ma nouvelle interface
- Actualisation de mon calendrier de mise à jour
- Le retour du simulateur de carrière!

- d'une part le "**Forfait télétravail**" (200042) : le nombre de jours de télétravail maximal à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité est porté à 98 jours pour l'année 2024 (arrêté du 3 avril 2024),
- d'autre par le "**Forfait mobilités durables**" (200041) : la disposition excluant le paiement de cette indemnité aux agents bénéficiant d'un transport collectif gratuit entre leur domicile et leur lieu de travail est abrogée à compter de l'année 2024 (décret n°2024-406).

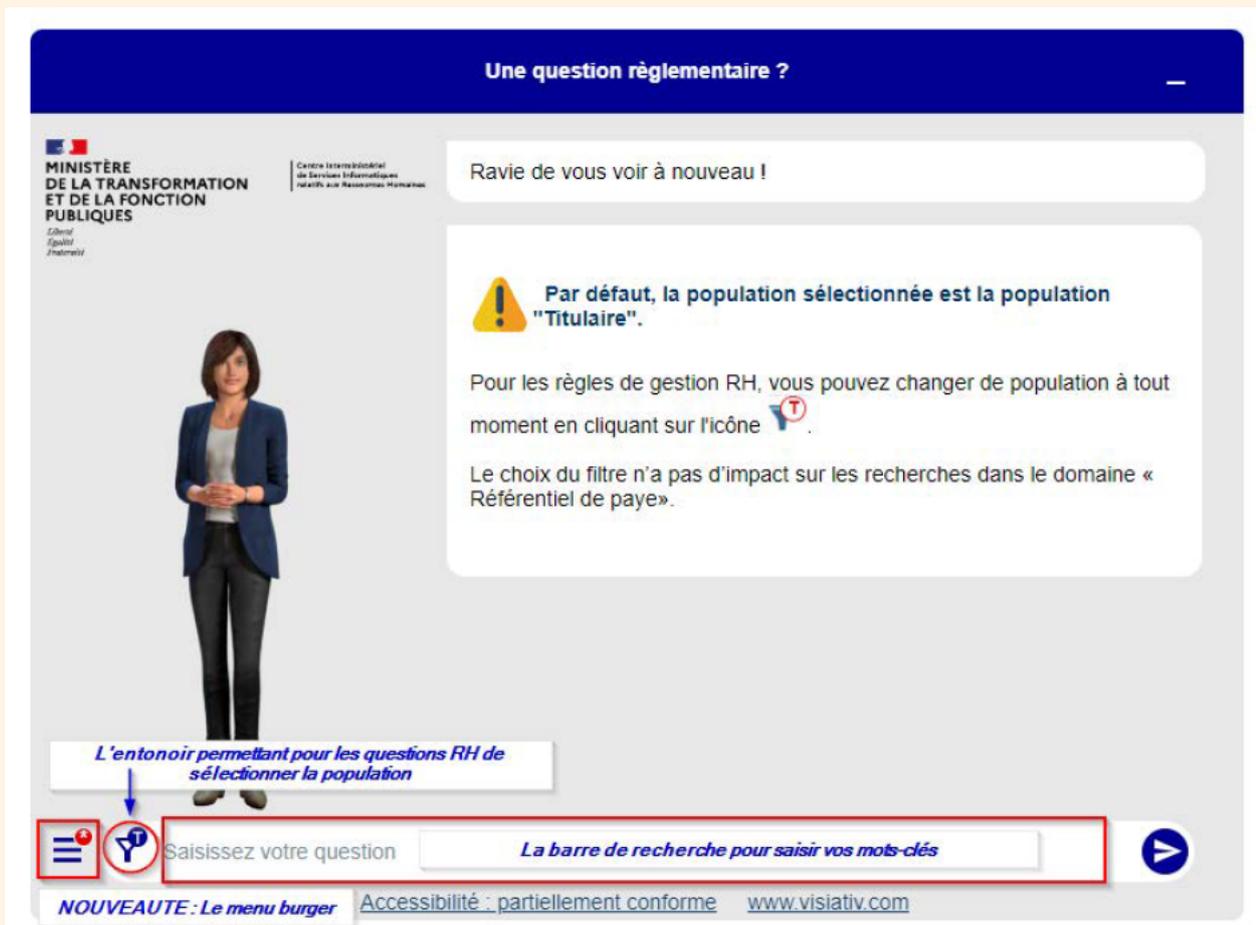


Arrivée imminente de ma nouvelle interface

Je vous en parlais déjà en fin d'année : mon interface devait évoluer en 2024.

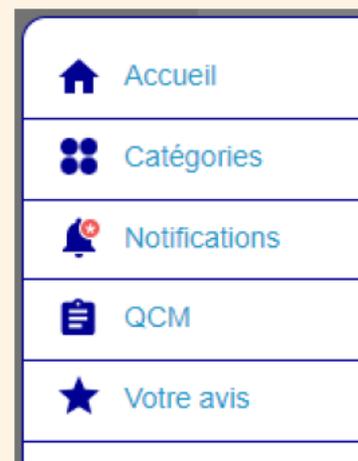
C'est chose faite depuis le **lundi 13 mai sur le portail du CISIRH** et ce sera bientôt le cas chez mes autres partenaires. Restez attentifs !

Voici ma nouvelle interface en image :



Un simple clic sur le **menu déroulant**  permet d'accéder à tout moment :

- à mon message d'accueil,
- à la recherche par le biais des catégories,
- aux notifications,
- aux QCM indemnitaires et RH,
- au formulaire vous permettant de me poser une question.



Depuis la nouvelle interface, un nouveau guide d'utilisation est disponible ! N'hésitez pas à le lire !





Actualisation de mon calendrier de mise à jour

Les dates de mise à jour de mes connaissances sont désormais connues **pour toute l'année 2024** :

- 10 juin
- 16 septembre
- 12 novembre
- 08 juillet
- 14 octobre
- 16 décembre



Le retour du simulateur de carrière !

Certains d'entre vous l'avaient peut-être déjà utilisé et apprécié. Suspendu en raison du changement de la technologie utilisée, le simulateur de carrière **fait son retour** suite à la **collaboration** entre les équipes du **CISIRH** et de la **DGAFP**.

Le simulateur de carrière **permet** à ses utilisateurs :

- de **simuler leur rémunération brute** (sans le régime indemnitaire pour le moment) tout en prenant en compte certains critères comme le lieu d'affectation et le nombre d'enfants à charge;
- de **visualiser leur parcours de carrière au sein d'un corps**.

Retrouvez-le parmi les guides et outils interministériels que je vous propose en saisissant par exemple les mots-clés "simulateur carrière".

